CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31516** **VALABLE JUSQU'AU** **08/03/2027**

ÉDITÉ LE 26/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1997

Raison sociale : MSIKA D

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/01/2026

Capital : 114 337

27 RUE JEAN JAURES
83000 TOULON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON 1997B00742

Siret : 413 255 076 00023

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 90 00747

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 316574E1247000/001/291813/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 316574E1247000/001/291813/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 04 94 93 17 70 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MSIKA DENIS PRÉSIDENT

Site Internet : www.entreprise-msika.com/

E-mail : contact@entreprise-msika.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 291 402 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	13	10/02/2023
3412	Calfeutrement de joints de construction (Technicité confirmée)	13	24/11/2026
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)		10/02/2023
3422	Imperméabilité des façades (Technicité confirmée)		24/11/2026
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	13	10/02/2023
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/11/2026 10:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.